

SAP : an 6

En juin 2008 nous avons 250 adhérents. A fin 2010 nous sommes près des 350 membres. Alors que les autres syndicats perdent des membres et cherche un remède à leur politique dans la course aux fusions, en 1 année le SAP a vu une cinquantaine de nouveaux collègues croire au SAP et y adhérer. L'année 2010 restera dans l'histoire du SAP comme étant l'année de la reconnaissance syndicale.

Reconnaissance syndicale

Après 5 années de luttes incessantes contre la Poste et les syndicats en place, la Poste a accepté de reconnaître officiellement le Syndicat Autonome des Postiers comme syndicat représentant son personnel. Le jugement du Tribunal Administratif Fédéral condamnant la Poste a certainement joué aussi un rôle, mais c'est bien la détermination sans limite de votre comité qui a fait fléchir la Poste. La Poste a communiqué le texte suivant sur intranet en date du 3 novembre 2010 :

Les droits du Syndicat Autonome des Postiers

La Poste reconnaît le «Syndicat Autonome des Postiers SAP» comme organisation représentant les collaborateurs et les collaboratrices de la Poste. SAP peut utiliser les tableaux d'affichage internes pour informer et chercher à gagner de nouveaux membres. La Poste met en outre à la disposition de SAP les adresses privées des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices, pour autant que ceux-ci/celles-ci aient donné leur accord. Enfin, les représentants de la Poste et de SAP se rencontrent une fois par trimestre pour un échange d'informations. En contrepartie, SAP s'engage à ne plus utiliser les adresses électroniques impersonnelles des offices de poste comme canal publicitaire et canal d'information. Les unités communiqueront de plus amples informations, si besoin est.

Le SAP est donc devenu le seul syndicat reconnu 100% Poste !

Comme mentionné plus haut, La Poste rencontrera une délégation du SAP chaque trimestre, où nous pourrons discuter et essayer de trouver des solutions sur les thèmes et problèmes que nous apporterons. Nous comptons sur vous pour nous signaler des points problématiques dans vos régions.

Contributions au fonds de solidarité

Nous avons entamé fin 2008 une démarche pour avoir accès aux comptes du fonds de solidarité alimenté par les employés de la Poste et de ses sociétés n'étant pas membres des 2 syndicats reconnus. Ce sont les déductions (de 3.50 à 10.-) déduites de votre salaire chaque mois. Le tribunal du travail de Sion nous avait déboutés en août. C'était avant la reconnaissance de la Poste. Nous allons donc relancer cette procédure avec le nouvel argument de la reconnaissance syndicale.

Affiches SAP aux tableaux d'affichage

A fin décembre nous avons envoyé un mailing à tous les bureaux de poste de Suisse avec la demande d'apposer sur les tableaux d'affichage internes une affiche en couleur expliquant la reconnaissance du SAP et nos coordonnées pour les adhésions. Veuillez contrôler si ces

affiches figurent dans les locaux et nous avertir si ce n'est pas le cas, afin que nous puissions intervenir auprès du responsable.

Site Internet

Nous avons le plaisir d'inaugurer notre nouveau site internet www.sap-ch.org

Allez le consulter et donnez-nous vos impressions et suggestions afin de l'améliorer encore.

Défense des membres et assistance juridique

En 2010 nous avons accompagné une dizaine de collègues pour des problèmes avec leurs supérieurs ou la Poste. Nous avons obtenu gain de cause quasi à chaque fois. Nous avons 2 cas de licenciement abusifs en suspens, que nous défendrons jusqu'au bout. Il n'est donc pas obligatoire d'être un syndicat avec des dizaines de milliers de membres pour défendre efficacement les employés, il suffit d'être déterminé. Nous avons aussi pu compter sur l'aide de notre avocat Me Christophe Tafelmacher, ainsi que celle de la protection juridique Protekta. Nous ne pouvons que vous conseiller de souscrire une police auprès de cette dernière. Les membres du SAP bénéficient d'un tarif spécial.

Politique postale

Les débats parlementaires sur la nouvelle législation postale ont abouti sur une nouvelle loi sur la Poste et sur une nouvelle loi sur l'organisation de la Poste. Cette dernière entérine le changement de la Poste en Société Anonyme et le changement de statut du personnel. Le personnel de la Poste ne sera plus dans le droit public mais transféré dans le droit privé, avec la perte de protection qui lui restait après la suppression du statut de fonctionnaire qu'il a perdu en 2001. Les partisans d'une banque postale ont joué avec le feu, ils ont ouvert eux-mêmes la porte aux privatiseurs en suggérant de faire de la banque postale une société anonyme. Et ils ont perdu, car la Poste tout entière devient une société anonyme, avec tôt ou tard une ouverture du capital et une privatisation quasi certaine. Nous jugeons ce changement incompatible avec le mandat de service universel, toutes branches confondues.

Sondage du personnel

La Poste se vante année après années des excellents scores de ses sondages de satisfaction du personnel. Nous dénonçons à chaque fois des manipulations dans les interprétations des réponses. Par exemple si le personnel dit avoir trop de charge de travail, la Poste ne va pas alléger la charge de travail, mais s'appliquer à enlever « le sentiment » d'avoir trop de travail. Cette année nous avons découvert une falsification dans le calcul des moyennes des résultats. Alors que la moyenne d'une rubrique donnait 48.4, le résultat inscrit fut « arrondi » à 50. Les demandes d'explications, soit à la Poste, soit à l'entreprise « indépendante » Empiricon, sont restées sans réponse. Pour nous c'est une raison de plus de boycotter ce sondage. Nous vous demandons de ne plus le remplir à l'avenir.

Personnel de nettoyage

C'est toujours dans cette catégorie la moins aisée de la Poste Suisse que l'on a assisté au manœuvre les plus honteuses pour maximiser les profits. InfraPost SA soustraite des nettoyages de locaux postaux à des entreprises de travail temporaires. Ceux-ci se comporte

comme des voyous (indemnité non payées etc.) mais InfraPost SA s'en lave les mains, se cache les yeux sur ces pratiques scandaleuses et optimise ses profits. Nous sommes actuellement en procédure au tribunal du travail pour des indemnités de plusieurs milliers de francs par employée. InfraPost SA vient d'annuler les contrats de travail de plusieurs centaines de nettoyeuses dans les petits offices de poste, et à forcer le personnel de Réseau et Vente de la faire à la place de ces nettoyeuses.

Réseau et Vente

Pour gagner plus d'argent la Poste inclut le nettoyage des petits offices de poste dans le temps de travail ordinaire du personnel RV, sans augmentation la plus part du temps. Belle façon de profiter du personnel ! Vu que la mise en œuvre des directives se fait souvent « à la tête du client », il vaut la peine de demander de recevoir les directives en question. Et cela pour tous les cas.

Personnel de distribution

Le projet Distronova est en phase de réalisation. On verra si les prédictions de milliers d'emplois supprimés seront avérées. Les facteurs lettres et mixtes connaissent une grande flexibilisation de leur travail avec de très fréquents changements de tournées, alors que les facteurs colis sont toujours prétérités par le système opaque des moyennes de colis à distribuer. Nous espérons trouver une collaboration avec les autres syndicats afin de calculer le temps de travail effectivement effectué.

Syndicat Autonome des Postiers

Case postale, 1963 Vétroz

Déc.-10